

Autorisation parentale relative au droit à l'image pour l'ENT de l'école



Je soussigné,

..... père/mère/tuteur légal

de l'élève

autorise l'école à publier sur l'ENT* de l'école des photos ou vidéos, sur lesquelles figure mon enfant.

J'ai bien noté que l'ENT est un outil à vocation exclusivement pédagogique, répondant aux exigences du Schéma Directeur des Espaces numériques de Travail de l'Éducation nationale**.

Les photos et vidéos ne sont pas publiques, seuls les enseignants, élèves et parents autorisés peuvent y accéder, après authentification.

Son adresse est : <https://oneconnect.opendigitaleducation.com/>



Vous pouvez flasher ce QR Code avec un smartphone afin d'accéder directement à l'ENT de l'école.

Je peux à tout moment exercer mon droit de rétractation, pour cela je dois en informer l'école par écrit.

Fait à

Le

Signature :

* Espace Numérique de Travail

** Schéma Directeur des Espaces numériques de travail (SDET)

<http://eduscol.education.fr/cid56994/sdet-version-en-vigueur.html>